

L'Archinaute, le bateau qui avance contre vents et marées

Depuis deux ans, Charles-Henri Viel, un ancien ingénieur installé dans le Morbihan, travaille sur un bateau propulsé grâce à une voile tournante. Cette sorte éolienne fournit l'énergie au bateau. Il espère convaincre les professionnels de la mer d'utiliser son bateau.

Verra-t-on bientôt de drôle de bateau, surmonté d'un éolienne ? C'est en tout cas le pari de Charles-Henri Viel. Cet ancien ingénieur développe actuellement [l'Archinaute](#), un bateau propulsé grâce à une voilure tournante. « La voilure tournante est utilisée comme source d'énergie principale. Elle permet d'alimenter un moteur ou un groupe froid, de fournir de l'électricité au bateau... », précise-t-il.

L'Archinaute fonctionne sur le principe de l'éolienne. Celle-ci va produire de l'électricité qui sera ensuite utilisé avec un moyen de propulsion classique. « C'est une énergie propre et renouvelable ! », se réjouit déjà Charles-Henri Viel.

Il espère que son invention trouvera des applications dans quatre domaines : le transport maritime, la pêche, la recherche scientifique et la plaisance. « Le plus important, c'est la navigation professionnelle. C'est elle qui navigue le plus et qui a la consommation la plus importante », explique-t-il.

« Il faut sortir des énergies fossiles »

Charles-Henri Viel travaille sur l'Archinaute depuis deux ans. En 2014, il a créé un démonstrateur pour prouver que son appareil pouvait avancer face au vent. Il a aussi fabriqué un deuxième prototype, de 40 cm de long, qui lui sert d'outil de communication afin d'illustrer le principe de la propulsion.

« Le principe de conception est maîtrisé. Nous sommes maintenant en recherche de financement et de client. Le but est d'avoir un bateau de taille réelle rapidement », détaille-t-il.



Grâce à l'Archinaute, Charles-Henri Viel espère pouvoir, sans modifier les infrastructures portuaires, changer radicalement les habitudes de consommation du monde marin. « Il faut sortir des énergies fossiles. L'Archinaute est une initiative de transition énergétique avec une finalité écologique », conclut-il.

Reste à savoir si la marine professionnelle est prête à le suivre dans cette transition.

Pour aller plus loin

www.archinaute.fr